



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 17 NOVEMBRE 2016**

Convocation du 10 Novembre 2016

L'an deux mil seize, le dix sept novembre, à vingt et une heure, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

**Présents :** MM. TOURGIS Lionel, LOYANT Jean-Marie, LEREVEREND Benoit (adjoints).  
Mme MARIE ROSALIE Christèle, M. GOUET Jérôme, Mme MOREAUX Sophie, Mme ALMIRE Corinne, M. AUDOUX Jérôme, M. DUVAL Benjamin, Mme SOREL Audrey.

**Pouvoirs :** Mme LECELLIER Sophie à Mr AUDOUX Jérôme  
Mme LEROYER Sandrine à Mme AUDREY Sorel  
Mme DUPORT Delphine à Mr LEREVEREND

**Absent :** Mr PIGEON Michaël

Madame ALMIRE Corinne est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 17 octobre 2016 a été approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### **COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE**

Urbanisme :

- permis de construire : 1 accordé et 1 retiré par le pétitionnaire
- déclarations de travaux : 6
- certificats d'urbanisme : 11
- déclarations d'intention d'aliéner : 3

### **INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES**

► Par délibération du bureau communautaire du 15.09.2016 et suivant courrier de M. Le Préfet du 11.07.2016, prorogation des deux programmes locaux de l'habitat (PLH) de Caen la Mer à 29 communes et de l'ex-communauté de communes des Rives de l'Odon pour une durée de 2 ans – Pour Mouen, PLH exécutoire jusqu'au 14.3.2018 et CLM jusqu'au 24.08.2019.

► - Caen Normandie Métropole (réunion du 30.09.2016) : Par arrêté de Mr le Préfet en date du 2 mai 2016, extension du périmètre du pôle métropolitain avec : Communauté urbaine d'Alençon – Communauté de communes de Blangy-Pt L'Evêque intercom – Communauté de communes du Pays de Honfleur Le pôle métropolitain est constitué de : 3 départements – 26 EPCI – 679 communes et près de 800 000 habitants.

[www.caen-metropole.fr](http://www.caen-metropole.fr)

## QUESTIONS COMMUNALES

► **CLECT** : Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées à l'agglomération Caen La Mer Charges « Littoral » pour les communes de Colleville-Montgomery, Hermanville s/Mer, Lion s/Mer et Ouistréham-Riva Bella pour un montant total de : 9 496,50 €.  
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Investissement voirie au 1<sup>er</sup> janvier 2017** : Du fait du passage en communauté urbaine de la communauté d'agglomération Caen la Mer et du transfert obligatoire de la voirie, Madame le Maire propose que le droit de tirage des travaux de voirie soit de 75 000 €.  
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Engagement de travaux de voirie par la commune avant passage en communauté urbaine :**

- Barrières sur trottoir sur une partie de la rue Pierre Castel (trottoir réalisé) pour empêcher le stationnement des véhicules : 9 360 €

- Radar pédagogique route de Bretagne : 5 179,20 €

- Plateau route de Bretagne/carrefour rue Pierre Castel : par courriel reçu ce jour, le département nous a informés qu'il n'avait plus de crédit pour subventionner de tels travaux. Du fait du passage en communauté urbaine au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et si la préfecture autorise le paiement des factures par la commune en 2017, nous commencerons les travaux avant le 31 décembre 2016.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Modification temps de travail** au 1<sup>er</sup> janvier 2017 d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet de 16,39/35<sup>e</sup> à 23,82/35<sup>e</sup> .

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Bibliothèque municipale** : autorisation de supprimer des documents de fonds.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► **Bibliothèque municipale** : convention d'adhésion à l'offre de ressources numériques avec le département. Coût pour un an : 0,15 € par habitant.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

► **Eau potable** : En 2017, prévision du remplacement de la canalisation eau potable route de Bretagne, de Verson à la rue du Moulin à Mouen – 900 ml (fin du tronçon sur cette voie)

► **Zone 30 rue de l'Eglise** : En raison de l'aménagement du jardin des Sens, Madame le Maire a pris un arrêté pour déplacer les panneaux de fin et début zone 30.

► **Divers** :

- Augmentation de la fréquentation de la bibliothèque.

- CCAS : Distribution des colis de fin d'année aux aînés le 10 décembre – repas le 22 janvier 2017.

- Animation communale de Noël avec calèche le 18 décembre.

- Club de football : 21 licenciés.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 22 h 30 minutes